AR Prefecture

016-200054047-20230522-2023_05_22_24-DE
Reçu le 23/05/2023
Publié le 23/05/2023

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 26
Présents : 17
Excusés-Absents : 09
Délégations : 04

Date de Convocation :
vendredi 12 mai 2023

Date d'affichage :
Vendredi 12 mai 2023

Le vingt-deux mai deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du vendredi 12 mai 2023, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme FOURNIER Sylvia, Mme FAYET Margot, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, Mme BOURDIER Elise,

Délégations : Mme SIMON Sandrine à Mme LAMANT Marie-Line, Mme MANCEAU Emmanuelle à Mme FOURNIER Sylvia, Mme SOULAT Séverine à Mme BARRY Marie-Christine, M. MILLOTTE Amaury à Mme FAYET Margot,

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2023/05/22
N°24

24 - Economie - Cession de parties de parcelles AL 239 et AB 11

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la SARL La Confolentaise des Viandes souhaite développer sa chaine de production et a besoin d'acquérir une partie des parcelles AL239 (739m2) et AB 11 (29m2) propriétés de la commune de Confolens (cf. plan de division et de bornage joint en annexe).

La parcelle AL 239 accueille le centre d'abattage et appartient au domaine public communal. Elle est actuellement mise à disposition de la Communauté de Communes de Charente Limousine dans le cadre d'un transfert de compétence conformément à l'article L1321-1 du CGCT.

La partie de la parcelle AL 239 (739m2 soit 7 a 39) appartenant au domaine public communal, par délibération en date du 02 février 2023 sa désaffectation et son déclassement, c'est-à-dire la sortie du domaine public, ont été prononcés après accord de la communauté de communes.

Monsieur le Maire propose de vendre les parties desdites parcelles au prix de 3 840 euros.

Vu l'avis des Services Du Domaine,

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** une partie des parcelles cadastrées AL239 (739m2) et AB 11 (29m2) d'une contenance de 768m^2 pour un montant de 3 840 euros.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et toutes les pièces utiles à cette vente.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le mardi 23 mai 2023

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)